



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

Tél : 04.50.43.01.67

Fax : 04.50.43.14.24

mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2019

Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : Régis FORESTIER, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Xavier BOSSUT, Régis BERTHIER, Christine BUCHARLES, Gérard GUDEFIN, Arnaud MAGREZ, Daniel MERCIER, Eric MEYNET, Nadine MONTFORT, Anne PISSARD-MAILLET

Excusés : Nicolas JACQUARD, Arnaud BOSSON, Sophie CURDY, Chantal LELEU

Absents : Delphine CAPRI, Nathalie GONCALVES

- 1) Il approuve le projet de Contrat Global de bassin versant de l'Arve pour une gestion durable de l'eau juin 2019 – Juin 2022 et s'engage à mettre en œuvre les actions dont il a la maîtrise d'ouvrage pour un montant de 930 558 € dans les délais fixés, sous réserve de la confirmation des enveloppes budgétaires allouées par les financeurs, et à inscrire ces projets à chacune des étapes budgétaires (2020, 2021 et 2024).
- 2) Dans le cadre des travaux relatifs à l'accessibilité de la Mairie et le réaménagement de la place principale, il autorise l'avenant relatif à la démolition du dallage existant qui ne permet pas de coller le carrelage et la création d'un nouveau dallage plus épais dans l'entrée de la Mairie. Le montant de l'avenant s'élève à 5 027,09 € TTC.
- 3) Il autorise la décision budgétaire modificative n°1 concernant les produits des cessions d'immobilisations pour un montant de 78 610 €.
- 4) Il demande l'application du Régime Forestier pour plusieurs parcelles communales.
- 5) Il décide de fixer à 28 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de Communes des Montagnes du Giffre.
- 6) Il est favorable à la signature avec le Service départemental d'incendie et de Secours de Haute-Savoie les conventions de disponibilité respectives concernant deux sapeurs-pompiers volontaires employés communaux.
- 7) Il accepte les règles de financement de l'extension du centre d'appui Praz-de-Lys-Sommand. Au regard de ses difficultés de fonctionnement, il a été convenu de construire un nouveau bâtiment contiguë au garage déjà réalisé par le SDIS en 2008, ceci d'un commun accord entre le SDIS et les communes de Taninges et de Mieussy.
- 8) Il décide de s'opposer aux transferts des compétences eau et assainissement afin que les transferts à la Communauté de communes des Montagnes du Giffre soient reportés au 1^{er} janvier 2026.
- 9) Il approuve la proposition de Monsieur le Maire relative à la réalisation de travaux sur l'unité pastorale de Sommand dont le coût total de l'opération s'élève à 11 680,00 € H.T. Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour financer en partie ce projet.
- 10) Il demande l'appui de la Société d'Économie Alpestre pour l'assister en vue de la réalisation des travaux prévus sur l'unité pastorale de Sommand en vue de l'opération « Reconquête de zones délaissées de pâturage ». La contribution financière proposée par la SEA 74 est de 1 180,00 € pour un montant estimé à 10 500,00 € H.T.

- 11) Il accepte la réactualisation des tarifs pour les prestations de service et la maintenance des appareils de filtration et stérilisation de l'Association Syndicale Autorisée des Eaux de Messy.
- 12) Il approuve les modifications à apporter au règlement du restaurant scolaire notamment l'article 7 relatif aux demandes d'annulation exceptionnelle des repas commandés.
- 13) Il décide de ne pas modifier le prix de vente du ticket journalier (5,30 €) pour la cantine scolaire.
- 14) Il décide de participer pour un montant de 1210 € aux voyages scolaires organisés par le Collège Jacques Brel de TANINGES.
- 15) Il décide de créer un marché qui se tiendra le premier vendredi de chaque mois de 16h à 20h sur le parking, près de la boucherie, et signe la convention de partenariat avec l'Association « Lieu de Vie à Mieussy ».
- 16) Il approuve les montants et les modalités de perception et de reversement de la redevance d'accès aux pistes de ski de fond et aux installations collectives destinées à favoriser la pratique du ski de fond pour la saison d'hiver 2019/2020.
- 17) Il donne son accord pour participer pour un montant de 300 € au cadeau offert à Mme Catherine GUDEFIN à l'occasion de son départ en retraite.

Le Maire,
Régis FORESTIER

